



8^{ème} RENCONTRE NATIONALE DE FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ

Femmes et santé :

Comment sortir des angles morts de la santé publique ?

Mardi 20 janvier 2026

de 10h à 12h

en visioconférence

participation gratuite - obligatoire, sur inscription (avant le 15 janvier)

<https://forms.gle/6dMG4HhwZDnKFgmc7>

Longtemps pensée et construite autour du corps masculin, la médecine a largement invisibilisé les spécificités de la santé des femmes. Sous-diagnostic, douleurs minimisées, essais cliniques non mixtes : les conséquences de cette histoire sont encore très présentes dans les parcours de soins. Mais au-delà des stéréotypes médicaux, ce sont aussi les politiques publiques – en matière d'éducation, d'emploi, de logement ... – qui produisent ou renforcent des inégalités de santé selon le genre. Ces écarts ne sont pas simplement biologiques : ils s'articulent avec d'autres rapports de domination comme la classe sociale, l'origine, le handicap ou l'âge... et affectent différemment les femmes selon leurs trajectoires de vie.

Si la santé reste une compétence de l'Etat, elle est partagée avec les collectivités locales qui disposent de marges de manœuvre réelles pour intégrer la dimension du genre dans leurs actions. Les démarches territoriales de santé – Contrats locaux de santé (CLS), Ateliers santé ville (ASV), Conseils locaux de santé mentale (CLSM) – peuvent être des espaces stratégiques pour repenser les priorités, les diagnostics, les modes d'action. Encore faut-il que les enjeux de genre y soient nommés, analysés, débattus. Quels besoins spécifiques expriment les femmes sur les territoires ? Quelles limites rencontrent les dispositifs et démarches actuels ? Et comment associer les premières concernées, en particulier celles qui cumulent plusieurs formes d'exclusion ou de discrimination ?

Cette rencontre nationale propose de croiser les regards d'expert·es en histoire, en santé publique et en aménagement du territoire pour mieux comprendre l'origine des inégalités de genre en santé, identifier les freins à leur prise en compte dans les politiques publiques locales et partager des pistes concrètes d'action. La table-ronde cherchera avant tout à croiser les regards d'actrices et d'acteurs de terrain, de chercheuses et de collectivités, pour mieux comprendre comment les inégalités de genre en santé se jouent localement – et comment y répondre collectivement.

Pour cela, nous vous proposons un temps de rencontres et d'échanges afin d'évoquer les rôles, enjeux et limites des coordinations actuelles ainsi que les perspectives qui peuvent être tracées en la matière.

Public : Tous les acteurs et actrices impliqués dans la santé sur les territoires : coordonnateurs et coordonnatrices de dynamiques territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM, CPTS.), habitant·es, usager·es de la santé, professionnel·les des collectivités, élu·es, acteurs et actrices institutionnels (ARS, Préfecture, CPAM, ...), acteurs et actrices associatifs nationaux ou locaux

Nous suivre : www.fabrique-territoires-sante.org



Nous contacter : lilia.santana@fabrique-territoires-sante.org

PROGRAMME PROVISOIRE

10h00 OUVERTURE

Didier FEBVREL, Président de Fabrique Territoires Santé

10h00 PLENIERE

Muriel SALLE, Maîtresse de conférences, Université Lyon 2. Experte en études de genre et humanités médicales

Emmanuelle FAURE, Maîtresse de conférences, Université Paris-Est Créteil (UPEC) - Lab'URBA Directrice du département de Géographie

> Discussion

animée par Yaël ECHED – Chargée de projets Dynamiques territoriales de santé, CRES Paca / membre de FTS

11h00 TABLE-RONDE

Jean-François MOREUL, Médecin généraliste, président de la fédération des CPTS

Laetitia SERENA-BIDALOT, Directrice CIDFF 04

Agnès BOURDON BUSIN, Association France Handicap - Référente Santé et Parentalité

Un·e coordonnateur·rice de CLS/ASV,

Un·e élu·e – à confirmer

animée par Karine BISSON – Cheffe de projet Offre de soins et Santé des femmes, Commune Nouvelle de Saint-Denis / membre de FTS

12h15 CLOTURE DE LA JOURNÉE

Didier FEBVREL, président de Fabrique Territoires Santé

Cette rencontre est organisée avec l'appui financier du Ministère des Solidarités et de la Santé (DGS), de l'Agence nationale de la cohésion territoriale (ANCT).

